Canton de Lucerne

Effectif assuré

Tableau 1: Effectif 2021			Siège de l'entreprise		
			Canton de Lucerne	Région Suisse Centrale	LAA total
Entreprises assurées		Nombre	29'400	72'900	645'600
		Part du total LAA (en %)	4.6%	11.3%	100.0%
Masse salariale AAP		en mio. de CHF	14'400	31'200	332'900
		Part du total LAA (en %)	4.3%	9.4%	100.0%
Travailleurs à plein temps		Nombre	190'000	402'000	4'256'000
		Part du total LAA (en %)	4.5%	9.4%	100.0%
Part des branches (en %)		Total des travailleurs à plein temps, dont...	100.0%	100.0%	100.0%
		A Agriculture, sylviculture et pêche	1.1%	1.0%	0.8%
		B, D, E Industrie, extractives et autres excl. manufacturière	1.2%	1.2%	1.3%
		C Industrie manufacturière	19.4%	17.5%	15.6%
		F Construction	10.9%	10.2%	7.9%
		G, H, I Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants	21.4%	22.9%	22.0%
		J Information et communication	3.0%	4.2%	3.9%
		K Activités financières et d'assurance	5.9%	5.9%	5.6%
		L Activités immobilières	1.1%	1.2%	1.2%
		M, N Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	9.7%	13.2%	14.4%
		O, P, Q Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	22.9%	19.3%	23.4%
		R, S, T, U Autres activités de services	3.5%	3.4%	4.0%

chiffres arrondis

Quelque 29400 entreprises sont localisées dans le canton de Lucerne par le biais du NPA de leur adresse de correspondance. Ce chiffre comprend également d'éventuelles implantations et autres lieux de travail qui ne se trouvent pas nécessairement au même endroit. Ce chiffre correspond à 4.6% des entreprises assurées selon la LAA.
Celles-ci occupent approximativement 190000 travailleurs à plein temps et génèrent une masse salariale de 14.4 milliards de francs, ce qui correspond à 4.5% de l'ensemble des travailleurs assurés selon la LAA et à 4.3% de la masse salariale assurée selon la LAA à l'échelle nationale.
Avec 19.4% des personnes occupées, le secteur «C Industrie manufacturière» est très fortement représenté au sein du canton de Lucerne (contre 15.6% des personnes occupées au niveau suisse) de même que «F Construction» qui compte 10.9% des personnes occupées (contre 7.9% à l'échelle nationale).

Canton de Lucerne

Accidents

Tableau 2: Accidents acceptés 2021		Siège de l'entreprise		
		Canton de Lucerne	Région Suisse Centrale	LAA total
Accidents professionnels	Nombre	12'800	24'600	243'800
	Part du total LAA (en %)	5.3%	10.1%	100.0%
	Risque pour 1000 TPT	67	61	57
	Age moyen	38.1	38.2	38.6
	Part des hommes (en %)	76.1%	77.5%	73.7%
Accidents non professionnels	Nombre	25'100	49'600	513'400
	Part du total LAA (en %)	4.9%	9.7%	100.0%
	Risque pour 1000 TPT	132	123	121
	Age moyen	38.9	39.4	39.7
	Part des hommes (en %)	56.3%	57.6%	56.7%

chiffres arrondis

En 2021, les travailleurs occupés par des entreprises établies dans le canton de Lucerne ont enregistré 12800 accidents professionnels acceptés, soit 5.3% des accidents professionnels assurés selon la LAA. La proportion des hommes était de 76% (contre 74% à l'échelle nationale), et l'âge moyen était de 0.6 années moins haut que la moyenne à l'échelle nationale (38.6 années). Les maladies professionelles sont pas très nombreuses et ne sont pas prises en compte ici.
Dans le canton de Lucerne, le risque d'accident professionnel s'élevait en 2021 à 67 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps, un chiffre supérieur de 18% à la valeur comparative nationale de 57 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps. Le risque d'accident professionnel plus élevé des entreprises sises dans le canton de Lucerne s'explique notamment par la diversité sectorielle des entreprises assurées, qui est propre au canton. Il n'en demeure pas moins qu'au sein des groupes économiques, les entreprises cantonales présentent également des différences parfois considérables par rapport aux chiffres nationaux.
Par exemple, le risque d'accident au sein de «C Industrie manufacturière» est supérieur de 33% à la moyenne nationale du groupe économique.
Aux accidents professionnels viennent s'ajouter 25100 accidents non professionnels acceptés de travailleurs occupés par des entreprises du canton, ce qui représente 4.9% de l'ensemble des accidents non professionnels de la LAA. La proportion des hommes était de 56% (contre 57% à l'échelle nationale), et l'âge moyen était de 38.9 années, de 0.8 années moins haut que la moyenne à l'échelle nationale (39.7 années). Dans le canton de Lucerne, le risque d'accident non professionnel s'élevait à 132 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps, un chiffre supérieur de 9% à la référence nationale de 121 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps.

Canton de Lucerne

Accidents selon le domicile et le siège de l'entreprise

Où habitent les accidentés des entreprises d'ici?
Où est le siège des entreprises des accidentés qui habitent ici?

Tableau 3.a: Canton du domicile de l'accidenté et siège de l'entreprise		Domicile à 'LU'		Siège de l'entreprise à 'LU'	
Domicile	**Canton de Lucerne**	.	.	28100	71.4%
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	.	.	3500	8.8%
	autres régions de la Suisse	.	.	7600	19.2%
	à l'étranger	.	.	200	0.6%
Siège de l'entreprise	**Canton de Lucerne**	28100	69.3%	.	.
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	3700	9.2%	.	.
	autres régions de la Suisse	8700	21.5%	.	.

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis **Moyenne des années 2017-2021**

Une personne domiciliée dans un canton peut travailler pour une entreprise implantée dans un autre canton; de même, une entreprise peut occuper des travailleurs domiciliés dans d'autres cantons. Cela étant, une comparaison peut mettre en lumière des liaisons économiques et des chemins de travail.
Or, à peu près trois quarts des personnes accidentées travaillant pour une entreprise ayant son siège dans le canton de Lucerne sont également domiciliées dans ce même canton. 9% habitent dans la région Suisse Centrale. Les personnes restantes résident dans d'autres régions. Parmi les accidentés travaillant pour des entreprises du canton, pratiquement pas de sont des frontaliers.
Alors que, sur une année, près de 11300 accidentés n'étaient pas domiciliés dans le canton de Lucerne, 12400 accidentés résidant dans ce même canton travaillaient quant à eux pour des employeurs extracantonaux.

Canton de Lucerne

Accidents AP selon le siège de l'entreprise et lieu de l'accident

Où se passent les accidents des entreprises d'ici?
Où est le siège de l'entreprise dont les accidents se passent ici?

Tableau 3.b: Canton du siège de l'entreprise et lieu de l'accident AP		Lieu de l'accident AP à 'LU'		Siège de l'entreprise à 'LU'	
Lieu de l'accident AP	Canton de Lucerne	.	.	9500	71.5%
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	.	.	700	5.4%
	autres régions de la Suisse	.	.	3000	22.7%
	à l'étranger	.	.	100	0.4%
Siège de l'entreprise	Canton de Lucerne	9500	76.3%	.	.
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	600	5.1%	.	.
	autres régions de la Suisse	2300	18.6%	.	.

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2021

Les travailleurs occupés par une entreprise d'un canton peuvent avoir leur lieu de travail ou d'affectation dans un autre canton. L'endroit où un accident professionnel survient fournit des indications sur le lieu d'affectation effectif de la victime.
Parmi les accidents professionnels enregistrés par des entreprises du canton, 72% sont survenus dans le canton de Lucerne, et 5% dans le reste de la région Suisse Centrale. Les accidents restants se sont produits dans d'autres régions, et 0% à l'étranger.
Alors que dans les années 2017-2021 quelque 3800 accidents professionnels d'entreprises ayant pour siège le canton de Lucerne se sont produits hors du canton, près de 2900 accidents professionnels de personnes occupées par des employeurs extracantonaux sont survenus dans le canton de Lucerne.

Canton de Lucerne

Accidents ANP selon le lieu de l'accident et le domicile

Où se passent les accidents des assurés d'ici?
Où habitent les personnes touchées par les accidents ANP qui se passent ici?

Tableau 3.c: Lieu d'accident ANP et domicile		Domicile à 'LU'		Lieu de l'accident ANP à 'LU'	
Domicile	Canton de Lucerne	.	.	19200	85.6%
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	.	.	1100	4.9%
	autres régions de la Suisse	.	.	2100	9.4%
	à l'étranger	.	.	0	0.1%
Lieu de l'accident ANP	Canton de Lucerne	19200	71.6%	.	.
	autres cantons de la Région Suisse Centrale	1900	7.2%	.	.
	autres régions de la Suisse	3900	14.6%	.	.
	à l'étranger	1800	6.5%	.	.

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2021

D'autres relations apparaissent en comparant le lieu où l'accident non professionnel se produit et le lieu de domicile de la personne accidentée. De précieuses informations peuvent en être déduites quant au lieu où les loisirs sont pratiqués. Quelques 72% des accidents durant les loisirs d'assurés domiciliés dans le canton de Lucerne se produisent dans les limites du canton, 7% dans le reste de la région Suisse Centrale, et au jugé un sur sept se sont produits dans d'autres régions, et même 7% à l'étranger.
Alors que, sur une année, près de 7600 accidents non professionnels impliquant des personnes domiciliées dans le canton de Lucerne se sont produits hors du canton, 3200 accidents durant les loisirs touchant des personnes assurées d'autres cantons sont survenus dans le canton de Lucerne.

Canton de Lucerne

Accidents durant les loisirs selon l'activité et le domicile

Uniquement les accidents AANP et AAC

Tableau 4.a: Activité durant les loisirs selon le domicile		Domicile			
		Canton de Lucerne	Région de Suisse Centrale	Total Suisse	Total LAA (incl. étranger)
Part des activités (en %)					
	Bagarre, agression, dispute, action criminelle	1.3%	1.2%	1.3%	1.3%
	Fêtes populaires, rassemblements	0.8%	0.8%	0.6%	0.6%
	Occupation annexe	7.1%	7.3%	6.8%	6.9%
	Sport et jeux	35.2%	36.8%	34.7%	34.4%
	Sur le chemin du travail	4.1%	3.6%	3.7%	3.9%
	Séjour dans des maisons	26.5%	26.1%	28.3%	28.3%
	Séjour en plein air dans un espace public	21.7%	21.0%	21.2%	21.3%
	autres et inconnues	3.3%	3.2%	3.4%	3.3%
	Tous les accidents durant les loisirs	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Nombre total des cas		27 mille	53 mille	515 mille	541 mille

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2021

Les accidents de sport représentent 35% des accidents durant les loisirs ayant eu lieu en Suisse au cours des dernières années.
Si l'on considère les accidents non professionels survenant dans le canton de Lucerne, la part des accidents de sport est de 35% et donc plus ou moins comparable à la moyenne nationale.

SSAA profil des accidents par région

Canton de Lucerne

Accidents de sport selon l'activité et le domicile

Uniquement les accidents AANP et AAC

Tableau 4.b: Accidents de sport selon l'activité et le domicile			Domicile			
			Canton de Lucerne	Région Suisse Centrale	Suisse total	LAA total (incl. étranger)
	Part des activités (en %)					
		41 Gymnastique, courir	10.5%	9.6%	11.2%	11.2%
		412 Gymnastique, fitness, aérobic	2.4%	2.4%	3.0%	2.9%
		415 Jogging, courir, footing	5.1%	4.6%	5.9%	6.0%
		42 Sport de montagne	6.7%	7.6%	6.1%	6.1%
		421 Excursions (sans varappe) sur sentiers	5.6%	6.0%	4.5%	4.5%
		43 Sport d'hiver	22.8%	25.2%	25.3%	25.2%
		431 Ski (alpin)	13.7%	15.8%	14.7%	14.7%
		437 Snowboard	3.4%	3.1%	3.2%	3.2%
		44 Sport aquatique	5.9%	6.4%	6.9%	6.9%
		441 Baignade, nage	2.5%	2.7%	3.0%	3.0%
		45 Sport de combat	2.2%	2.7%	2.3%	2.3%
		451 Lutte suisse (à la culotte), lutte	0.8%	1.3%	0.4%	0.4%
		46 Jeux de balle	36.8%	32.3%	32.5%	32.5%
		461 Football	24.3%	20.6%	20.5%	20.5%
		466 Handball	2.0%	1.5%	1.2%	1.2%
		467 Volley-ball	2.5%	2.4%	2.2%	2.1%
		47 Jeux de lancer et de boules	0.7%	0.8%	0.7%	0.6%
		48 Courses avec des véhicules à moteur, entraîn.	1.1%	1.2%	1.2%	1.2%
		49 Autres types de sports et de jeux	13.3%	14.3%	13.8%	13.9%
		498 VTT	5.0%	6.6%	5.3%	5.4%
		Total des accidents de sport	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
	Nombre total des cas	Tous les accidents de sport	9.6 mille	20 mille	179 mille	186 mille

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2021

La part des accidents de «Football» (24% des accidents de sport) est relativement importante parmi les habitants du canton de Lucerne (au niveau suisse: 21%), suivie de «Ski (alpin)» avec 14% . La valeur correspondante pour l'ensemble de la Suisse s'élève à 15% des accidents de sport.
Avec 6% des accidents de sport, les accidents de «Excursions (sans varappe) sur sentiers» sont nettement plus répandus parmi les habitants du canton de Lucerne (5% au niveau suisse).
D'un point de vue statistique, les accidents de «Football» sont à considérér comme un sport particulièrement typique pour les habitants du canton.

SSAA profil des accidents par région

Canton de Lucerne

Accidents de sport selon l'activité et le lieu de l'accident

Uniquement les accidents AANP et AAC

Tableau 4.c: Accidents de sport selon l'activité et le lieu de l'accident			Lieu de l'accident			
			Canton de Lucerne	Région Suisse Centrale	Suisse total	LAA total (incl. étranger)
	Part des activités (en %)					
		41 Gymnastique, courir	13.4%	10.4%	11.8%	11.2%
		411 Gymnastique au sol et aux agrès	1.9%	1.2%	1.3%	1.2%
		412 Gymnastique, fitness, aérobic	3.1%	2.7%	3.2%	2.9%
		415 Jogging, courir, footing	6.2%	5.0%	6.1%	6.0%
		42 Sport de montagne	5.1%	7.8%	5.9%	6.1%
		421 Excursions (sans varappe) sur sentiers	4.1%	6.5%	4.3%	4.5%
		43 Sport d'hiver	9.6%	25.1%	24.9%	25.2%
		431 Ski (alpin)	4.0%	13.4%	14.0%	14.7%
		44 Sport aquatique	4.9%	5.9%	4.7%	6.9%
		443 Planche à voile, surf	0.7%	0.4%	0.2%	0.6%
		45 Sport de combat	2.9%	2.7%	2.4%	2.3%
		46 Jeux de balle	48.4%	34.2%	34.8%	32.5%
		460 Hockey sur terre et sur roulettes, unihockey	2.4%	2.3%	2.2%	2.0%
		461 Football	31.7%	22.0%	22.0%	20.5%
		466 Handball	2.2%	1.5%	1.3%	1.2%
		467 Volley-ball	3.2%	2.4%	2.2%	2.1%
		468 Basket-ball	2.9%	1.6%	2.0%	1.8%
		47 Jeux de lancer et de boules	1.2%	0.9%	0.6%	0.6%
		472 Golf	0.7%	0.5%	0.2%	0.3%
		48 Courses avec des véhicules à moteur, entraîn.	0.4%	0.3%	0.9%	1.2%
		49 Autres types de sports et de jeux	14.0%	12.6%	14.0%	13.9%
		493 Parachutisme	0.2%	0.1%	0.0%	0.1%
		498 VTT	4.6%	5.3%	5.2%	5.4%
		Total des accidents de sport	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
	Nombre total des cas	Tous les accidents de sport	7.1 mille	17.7 mille	163 mille	186 mille

Extrapolation des résultats de l'échantillon, chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2021

Le déroulement de l'accident survenant dans un canton est, comme on a vu au tableau 3.c, aussi influencé par les accidents «importés» (des personnes domicilées hors du canton). Avec 32% des accidents de sport, le «Football» est le sport le plus représenté, suivi par le «Jogging, courir, footing» avec 6% (contre 22% voir 6% au niveau suisse).

Avec 3% des accidents de sport, les accidents de «Volley-ball» sont nettement plus répandus dans le canton de Lucerne (2% au niveau suisse). D'un point de vue statistique, les accidents de «Football» sont à considérér comme un sport particulièrement typique pour le canton.

Canton de Lucerne

Gravité des accidents

Tableau 5: Gravité des accidents		Siège de l'entreprise		
		Canton de Lucerne	Région Suisse Centrale	LAA total
Part des accidents (en %)	Tous les accidents	100.0%	100.0%	100.0%
	dont avec un minimum de 3 jours d'incapacité de travail	37.7%	37.4%	40.2%
	dont des cas graves (avec un minimum de 90 jours d'incapacité de travail)	4.0%	4.1%	4.4%
	dont des cas très graves (avec un minimum de 360 jours d'incapacité de travail)	0.5%	0.5%	0.6%
Nombre total des cas	Tous les accidents	40 mille	78 mille	797 mille
	dont avec un minimum de 3 jours d'incapacité de travail	15.2 mille	29 mille	320 mille
	dont des cas graves (avec un minimum de 90 jours d'incapacité de travail)	1.6 mille	3.2 mille	35 mille
	dont des cas très graves (avec un minimum de 360 jours d'incapacité de travail)	0.2 mille	0.4 mille	4.7 mille

chiffres arrondis

Moyenne des années 2017-2020 avec état 2021

Pour les employés des entreprises ayant leur siège dans le canton de Lucerne, environ 4.0% des accidents sont considérés comme graves (avec un minimum de 90 jours d'incapacité de travail).
A la moyenne, les accidents du canton sont moins graves que au niveau suisse, ou 4.4% de tous les accidents sont dans cette catégorie.
La catégorie des accidents très graves indique les cas avec un minimum de 360 jours d'incapacité de travail.